

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 NOVEMBRE 2021

Objet : **REPRESENTATIONS**

Membres Elus présents : Florian AROT – Agnès BERTILLOT - Fabrizio BERTOLOTTI - Frédéric BORTOT – Benoît BOURSIER – Julie CHABOUD – Fabrice CORBIOLI – Jean-Pierre DELPERIE – Peggy DEUSCHT – DOITRAND Sandrine – DUCLOS-COLAS Stéphane – Olivier DUMAS - Patrice FONTENAT - Lionel FRATTA – Lyse-Anne GAIDDON - Michel GALLET – Christine JACOTY - Dominique JOUSSEAU – Loïc KATA - Eric LUGAND – Marie-Cécile MANIGAND – Emmanuelle MARVIE – Jocelyne MAULET – Denis MILIAT - Guy MONNET – Philippe PRADEL – Laetitia PREVALET – David SORET – Thierry TOURNIER - Philippe VERNE – Pascal VIALLO
Membres élus représentés : Pierre GINOT - Emmanuelle PERDRIX – Philippe TOURNIER-BILLON
Membres élus absents : Patrick MARTIN – Mickaël GUILLOT

Intervention du Président Fontenat

Compte tenu du changement d'élus et pour ne pas interrompre notre participation aux travaux de nos partenaires, je vous propose de reconduire la liste actuelle dans la limite de nos membres élus, et sur laquelle le Bureau sera amené à travailler pour vous soumettre une mise à jour la plus complète possible pour la prochaine Assemblée.

Je vous demande de bien vouloir me donner votre accord pour reconduire la liste actuelle des représentations dans la limite des membres nouvellement élus.

L'Assemblée donne son accord pour reconduire la liste actuelle des représentations dans la limite des membres nouvellement élus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 36
- Nombre de Membres présents 31
- Nombre de voix pour 31
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

